

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

Astrida, le 28 mai 1951.

N° 1155/P.E.

OBJET:

Demande indemnité
kilométrique.



Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance
l'octroi d'une indemnité kilométrique pour moto sur un parcours
de 500 Kms. par mois.

L'Agent Territorial, F. HOEYBERGHS,

A Monsieur le Résident du Ruanda

à

K I G A L I .

s/couvert de Mr. l'Administrateur de Territoire d'ASTRIDA.